

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche, tenue en la salle du conseil, le mardi 11 juin 2013 à 18h30.

PROCÈS-VERBAL

Présence :
Aldéo Saulnier, maire
Roland Fougère, maire suppléant
Pauline Hébert, conseillère
Mike LeBlanc, conseiller
Oscar LeBlanc, conseiller
André J. Cormier, directeur général, greffier
Pierre Plourde, Crandall Engineering Ltd.
Yvon McDonald, résidant
Fernand Richard, résidant

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h33.

2. Adoption de l'ordre du jour.

13-91 : ROLAND FOUGÈRE / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Entente entre la municipalité et la Province pour le remplacement du puits 2.

L'ingénieur de Crandall Engineering Ltd., Pierre Plourde, explique qu'il y a un plan de contingence demandé par le ministère de l'Environnement pour ne pas endommager le puits numéro 2 situé sur le bord de l'autoroute juste avant le chemin Girouardville. Selon l'entente présentée à la Province du Nouveau-Brunswick, la municipalité doit accepter toute responsabilité de remplacer le puits numéro 2 lorsque la Province va brancher les puits numéros 5 et 7 au système d'eau potable de la Ville de Bouctouche. Effectivement, dès que la Province du Nouveau-Brunswick aura branché les puits numéros 5 et 7 au système existant de la municipalité, la Ville de Bouctouche va reconnaître que la Province a officiellement remplacé les 300 gallons à la minute de production d'eau du puits numéro 2 et que pour les travaux futurs sur la Route 11, la Ville de Bouctouche sera responsable de remplacer le puits numéro 2 si nécessaire.

13-92 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC

que l'on accepte l'entente entre la municipalité et la Province du Nouveau-Brunswick pour le remplacement du puits numéro 2. Il est à noter que lorsque la Province du Nouveau-Brunswick aura branché les puits numéros 5 et 7 au système existant de la municipalité, la Ville de Bouctouche va reconnaître que la Province a officiellement remplacé les 300 gallons à la minute de production d'eau du puits numéro 2 et que pour les travaux futurs sur la Route 11, la Ville de Bouctouche sera responsable de remplacer le puits numéro 2 si nécessaire.

ADOPTÉE

4. Trottoirs sur le chemin du Couvent.

Le maire fait part que la municipalité désire remplacer et prolonger l'autre section des trottoirs, bordure et caniveaux sur le chemin du Couvent.

13-93 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on sorte un appel d'offres pour le remplacement et prolongement des trottoirs, bordure et caniveaux sur le chemin du Couvent.

ADOPTÉE

5. Prolongement du service d'égouts sanitaires sur la rue Industrielle.

Le maire indique que le conseil a décidé d'attendre qu'il y ait des projets de développement avant de prolonger le service d'égouts sanitaires sur la rue Industrielle.

6. Prolongement du service d'eau potable sur l'avenue de la Rivière.

Le maire fait part qu'il y a un gros projet qui est en train de se faire dans le moment sur l'avenue de la Rivière et qu'il va avoir d'autres projets dans le futur sur cette rue. Le maire indique qu'il est donc nécessaire d'amener le service d'eau potable sur l'avenue de la Rivière.

13-94 : ROLAND FOUGÈRE / PAULINE HÉBERT

que l'on sorte un appel d'offres pour le prolongement du service d'eau potable sur l'avenue de la Rivière.

ADOPTÉE

7. Demande - L'Acadie Nouvelle – espace publicitaire – cahiers spéciaux pour la 34^e édition de la Finale des Jeux de l'Acadie 2013.

Le directeur général indique que la municipalité peut réserver un espace publicitaire dans les cahiers spéciaux de L'Acadie Nouvelle pour féliciter les athlètes et bénévoles qui participent à la 34^e édition de la Finale des Jeux de l'Acadie 2013.

13-95 : MIKE LEBLANC / ROLAND FOUGÈRE

que l'on réserve un espace publicitaire en couleur d'un montant de six cent quarante-cinq dollars (645,00\$) pour féliciter les athlètes et bénévoles qui participent aux Jeux de l'Acadie 2013 qui vont se dérouler à Richibucto et St-Louis-de-Kent.

ADOPTÉE

8. Affaires nouvelles.

Le conseiller Mike LeBlanc fait part que cette semaine est la semaine nationale de la fonction publique et souligne que le travail fait par les employés pour la municipalité est apprécié.

9. Levée de l'assemblée.

13-96 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 18h45.

ADOPTÉE